
Compte rendu

CA du 26 janvier 2017

Étaient présents : Bülent Gulay, Thierry Luzet, Emmanuel Demanez, Florence Jouvin, Marie-Claire Mauro, Laurence Valette

Invités : Jean Valette, Maelle Charrier

Étaient excusés : Brigitte Delaitre, Nicolas Maslach, Antoine Martos

Lieu : Agence de Métimer – Centr'hôtel Marigot

Heure : 18h00

Ordre du jour :

1) La Préfecture et le dépôt du dossier

La modification des membres du conseil d'administration a été envoyée par lettre recommandée avec avis de réception le 17 janvier 2017, suite à deux tentatives de remise en main propre à la secrétaire de la préfecture, qui ne voulait pas réceptionner le dossier qui aurait été incomplet. Or, la modification du CA n'incluant pas la modification des statuts, le cerfa de modification d'une association n'a pas à être joint au dossier.

2) L'expert-comptable, la banque et la trésorerie

Le 09 janvier, Bülent, Emmanuel, Régine et Alexina se sont rendus au cabinet de Bruno Lize afin de discuter de la passation de pouvoir entre les trésoriers. Par la suite, Régine a remis les moyens de paiements du compte de l'association au président, qui les a remis à Emmanuel.

Le 25 janvier, Bülent, Emmanuel et Alexina se sont rendus au Crédit mutuel pour un rendez-vous avec le conseiller, Mr Rodriguez. Le changement de trésorier a été effectué. Une procuration limitée a été donnée à Alexina pour les opérations administratives, en cas d'absence du président.

3) L'assurance

Le 09 janvier, Bülent et Alexina se sont rendus à Allianz afin d'éplucher les contrats d'assurance proposés à l'association pour 2017. L'assurance pour la responsabilité civile et le local a pris effet au 09 janvier 2017. La Fête de la mer nécessite une couverture supplémentaire, la manifestation étant trop importante.

4) Lancement Fête de la mer 2017

L'organisation de la fête de la mer est lancée. Les opérateurs ayant participé en 2016 et susceptibles d'y participer cette année vont être conviés à un apéritif au Blue Martini le 08 février afin d'échanger autour de l'édition 2017. Le budget prévisionnel a été réalisé et est exposé aux membres du CA. La réflexion autour d'un élargissement de la fête de la mer à une semaine du nautisme a été engagée. Il s'agira de garder le même concept mais la semaine qui suit, d'organiser des événements, de baisser les tarifs des prestations des activités nautiques... afin que les opérateurs s'appuient sur la notoriété de la fête de la mer pour augmenter leurs activités en cette période de basse saison. Manu s'est proposé pour développer cette idée.

5) Modification du règlement intérieur

Présentation de la modification du règlement intérieur. La proposition d'augmenter les tarifs des cotisations pour reverser une part à la SNSM a été rejeté. Un article concernant l'utilisation de la voiture a été rajouté, et sera complété par une convention.

6) Publicité de la voiture

L'emplacement des publicités a été voté. La vitre arrière ainsi que le parasoleil seront réservés à METIMER. Les vitres arrière seront un espace publicitaire que nous allons proposer à la location.

7) Les contrats de travail

D'un commun accord, le contrat d'Anna a pris fin le 19 janvier 2017, durant la prolongation de sa période d'essai. L'embauche d'une autre personne, qui devra s'occuper principalement de la communication (s'informer et communiquer auprès de la presse, soutenir Laurence pour le site, s'occuper des réseaux sociaux...), est en prévision. Maelle s'est proposée pour réintégrer l'équipe.

8) Page Facebook

Le jeudi 05 janvier, Bülent, Laurence, Jean, Alexina et Florian (skipper désirant s'installer à Saint-Martin). Il en a été conclu qu'une page Facebook permettant de centraliser les informations concernant les embarquements, le logement et l'emploi à Saint-Martin et permettant de faciliter les échanges entre équipiers était nécessaire. Cette page sera mise en ligne lorsque l'embauche de la personne chargée de la communication sera faite.

9) Amélioration du logo Métimer

Jean à proposer plusieurs modèles, qui diffèrent par le slogan. Il en a été conclu que tous sont retenus, en fonction du support sur lequel il sera apposé et de la taille de celui-ci.

10) Appel à projet Économie sociale et solidaire

Le 11 janvier, Alexina s'est rendue à une réunion organisé par Initiative Saint-Martin, qui présentait l'appel à projet « Économie sociale et solidaire », ouvert jusqu'au 15 février 2017. L'année dernière, sur 4 dossiers déposés, 3 ont été lauréats à Saint-Martin, et ont reçu entre 20000 et 80000 €. Les projets peuvent être subventionnés jusqu'à 100000 euros. En tant qu'association, METIMER est éligible comme porteur de projet. L'Appel à projet doit rentrer dans un ou plusieurs axes sectoriels imposés qui sont : l'auto-construction et l'habitat coopératif, la santé et les services sociaux, la mobilité durable, le numérique, l'économie circulaire, l'environnement et les économies d'énergie, les innovations touristiques, les circuits courts de l'agro-alimentaire, et l'intégration des outre-mer dans leur environnement régional.

11) Réglementation maritime et les contrôles de la Gendarmerie

Métimer ouvre un dossier concernant la réglementation nautique, afin de mettre en avant les problèmes rencontrés par les opérateurs pour exercer leur métier, et de proposer des solutions à la DM. Dans les jours à venir, Thierry et Alexina se rendront auprès des opérateurs afin de recueillir leurs témoignages.